

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 30

Date de la convocation : 26 Janvier 2024

**N° 24.02.05.13**

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 du mois de Février, le Conseil municipal de la Commune de JUVIGNAC, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

**PRÉSENTS** : M. SAVY, M. BOUSQUEL, Mme MERLET, M. GRAVIER, Mme TAILLADES, M. ROESCH, Mme HURLIN, M. BELENUS, Mme BLO, M. LAN SUN LUK, M. GIORDAN, M. DE CHAMBRUN, Mme MOURIES, Mme DE LAMOTTE, Mme PLAYS, Mme GUITARD, M. N'ZENGUI, Mme PARIILLON, Mme WEBER, Mme VELAY, M. GALIBERT, M. GROS, M. THIRY, Mme DAMAIS M. LECOQ, M. TALBOT, M. MICHEL

**ABSENTS** : M. LOPEZ, M. SEBBAK, Mme BOULANGEAT

**PROCURATIONS** : Mme ANDRIEU en faveur de Mme DE LAMOTTE  
M. CASTELL en faveur de M. BOUSQUEL  
Mme DRU en faveur de Mme MERLET

## Modernisation de l'organisation communale

**REGIME INDEMNITAIRE LIE AUX FONCTIONS,  
SUJETIONS, EXPERTISE ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL - « RIFSEEP »**

**COTATION DES POSTES**

**ACTUALISATION**

**Monsieur Jacques BOUSQUEL, adjoint délégué à la tranquillité publique, aux Ressources Humaines, au devoir de mémoire et aux affaires générales** expose aux membres de l'Assemblée que le Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel dit « **RIFSEEP** » instauré à JUVIGNAC le 1<sup>er</sup> janvier 2017 se base sur une méthode de **hiérarchisation des postes dite « cotation des postes »**.

La cotation des postes est un outil qui permet de déterminer des niveaux de responsabilité et de sujétions. L'évolution de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'accompagnement

de la montée en compétence des collaborateurs, la restructuration de certaines directions ainsi que les nouveaux recrutements peuvent modifier le nombre de postes cotés ainsi que la cotation d'autres postes qui existaient déjà mais qui ont évolué.

Au 23 octobre 2023, 91 postes ont été comptabilisés et cotés.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023, la collectivité a accueilli au sein de la Direction de la Culture, de la Vie Associative et de l'Évènementiel un **Chargé de production « Événementiel et Manifestation culturelle »**

Le Chargé de production étant sous la responsabilité directe du responsable de l'action culturelle, ce poste est de fait re-coté en y intégrant les points correspondant à cet encadrement direct. Ainsi le poste passe de 44 points à 48 points et change de strate pour évoluer du groupe du B2 au B1.

A1	A2	A3	B1	B2	C1	C2
79	65/74	64/55	45/54	40/44	31/39	20/30

	Fonction	Direction	Groupe de fonctions	total de points
1	DGS	Direction générale des services	A1	79
2	Directeur de l'Aménagement Urbain et des Travaux	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	A2	74
3	Directeur des Ressources Humaines et du dialogue social	Direction des ressources humaines et du dialogue social	A2	73
4	Directeur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	A2	72
5	Directeur du développement culturel, de la Vie Associative et de l'Evenementiel	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	A2	70
6	Directeur de la Citoyenneté et de la Proximité	Direction de la citoyenneté et de la proximité	A2	69
7	Directeur des Systèmes d'Information	Direction des systèmes d'information	A2	69
8	Directeur des Finances, des affaires juridiques et du contrôle de gestion	Direction des finances, de la commande publique et des affaires juridiques	A2	68
9	Directeur des Solidarités et de l'animation sociale	Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale	A2	67
10	Directeur de l'information et de la communication	Direction de l'information et de la communication	A2	65
11	Coordonnateur petite enfance	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	A3	62
12	Responsable du centre technique municipal	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	A3	61
13	Coordonnateur CLSPD	Direction générale des services	A3	59
14	Coordinatrice enfance jeunesse	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	A3	57
15	Responsable du service Conduite d'opérations	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	A3	57
16	Responsable du service gestion budgétaire, financière et comptable	Direction des finances, de la commande publique et des affaires juridiques	A3	56
17	Responsable du pôle éditorial	Direction de l'information et de la communication	A3	56
18	Chargée de mission Mobilités	Direction générale des services	A3	56
19	Responsable urbanisme opérationnel et réglementaire, Foncier	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	A3	55
20	Responsable paie	Direction des ressources humaines et du dialogue social	A3	55
21	Chargé de mission Commerce	Direction générale des services	A3	55

22	<b>Directrice de crèche</b>	<b>Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse</b>	<b>B1</b>	<b>54</b>
23	Responsable de l'animation de la vie sociale et du bien vieillir à Juvignac	Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale	B1	53
24	<b>Responsable de l'action sociale et accès aux droits</b>	<b>Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale</b>	<b>B1</b>	<b>53</b>
25	Responsable France service	Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale	B1	53
26	<b>Responsable de la vie associative</b>	<b>Direction du développement culturel, vie associative et événementiel</b>	<b>B1</b>	<b>53</b>
27	Référent(e) inclusion – Accompagnant santé	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	B1	53
28	<b>Responsable services à la population</b>	<b>Direction de la citoyenneté et de la proximité</b>	<b>B1</b>	<b>51</b>
29	Directeur de la Médiathèque	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	B1	51
30	<b>Directeur de l'Ecole de Musique</b>	<b>Direction du développement culturel, vie associative et événementiel</b>	<b>B1</b>	<b>51</b>
31	Conseiller de prévention	Direction des ressources humaines et du dialogue social	B1	50
32	<b>Chargé(e) de production : Événementiel et manifestation culturelle</b>	<b>Direction du développement culturel, vie associative et événementiel</b>	<b>B1</b>	<b>50</b>
33	Chef de projet Maitrise de l'énergie et des usages	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	B1	48
34	Responsable de l'action culturelle	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	B1	48
35	Responsable du service marchés publics, assurances et contentieux	Direction des finances, de la commande publique et des affaires juridiques	B1	47
36	<b>Responsable formation et de l'événementiel R.H</b>	<b>Direction des ressources humaines et du dialogue social</b>	<b>B1</b>	<b>47</b>
37	Coordinatrice parentalité	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	B1	46
38	<b>Responsable de la qualité des accueils</b>	<b>Direction de la citoyenneté et de la proximité</b>	<b>B1</b>	<b>45</b>
39	Instructeur des autorisations d'urbanisme	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	B1	45
40	Responsable informatique	Direction des systèmes d'information	B1	45
41	Responsable vie citoyenne	Direction de la citoyenneté et de la proximité	B2	44
42	<b>Référente sociale du CCAS</b>	<b>Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale</b>	<b>B2</b>	<b>44</b>
43	Référente secteur seniors	Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale	B2	44
44	<b>Animateur social</b>	<b>Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale</b>	<b>B2</b>	<b>44</b>
45	Référent des temps libres	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	B2	43

46	Référent périscolaire	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	B2	43
47	Responsable des affaires scolaires et guichet enfance jeunesse	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	B2	43
48	Responsable nature en ville- Assistante de direction	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	B2	42
49	Chargé de communication	Direction de l'information et de la communication	B2	42
50	Responsable Web et design graphique	Direction de l'information et de la communication	B2	41
51	Responsable analyste de gestion	Direction des finances, de la commande publique et des affaires juridiques	B2	41
52	Gestionnaire paie/ assistante R.H	Direction des ressources humaines et du dialogue social	B2	41
53	Responsable de secteur de la crèche	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	B2	40
54	Responsable du RPE	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	B2	40
55	Chef d'équipe bâtiments, Festivités et logistique	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	B2	40
56	Chef d'équipe Parcs et jardins	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	B2	40
57	Assistante de direction / assistante RH	Direction des ressources humaines et du dialogue social	B2	40
58	Responsable de la transmission de la connaissance	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	B2	40
59	Responsable cellule des assemblées	Direction générale des services	B2	40
60	Assistante de direction crèche	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C1	34
61	Encadrant randonnée seniors	Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale	C1	33
62	Agent de médiathèque – Référent des animations	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	C1	33
63	Agent du service réglementation /état civil/cimetière/élections	Direction de la citoyenneté et de la proximité	C1	32
64	Assistants de direction		C1	32
65	Référent des équipements sportifs	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	C1	32
66	Agent d'accueil /service de la biométrie	Direction de la citoyenneté et de la proximité	C1	31
67	Agent du service bâtiment avec spécialité électricité	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	C1	31
68	Chargé de mission web design et contenus numériques	Direction de l'information et de la communication	C1	31
69	Agent du service comptabilité	Direction des finances, de la commande publique et des affaires juridiques	C1	31

70	Agent d'accueil des affaires scolaires et guichet enfance jeunesse	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	30
71	Animateur	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	30
72	ATSEM	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	30
73	Auxiliaire de puériculture	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	30
74	Agent du service bâtiment Festivités et Logistiques	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	C2	29
75	Agent du service Parcs et Jardins	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	C2	29
76	Vaguemestre / chauffeur transport à la demande seniors / chargé de diffusion des	Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale	C2	29
77	ASVP / placier	Police municipale	C2	29
78	Agent d'accueil police	Police municipale	C2	28
79	Agent médiathèque	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	C2	27
80	Enseignant artistique	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	C2	27
81	Agent d'accueil social de l'espace Levi-Strauss	Direction des solidarités et de l'animation de la vie sociale	C2	26
82	Agent d'accueil	Direction de la citoyenneté et de la proximité	C2	25
83	Agent polyvalent petite enfance	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	25
84	Assistante administrative enfance jeunesse	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	25
85	Agent administratif	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	C2	25
86	Agent de la Brigade Plus belle Juvignac	Direction de l'aménagement urbain et des travaux	C2	25
87	Agent de cuisine	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	24
88	Agent d'entretien crèche	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	23
89	Assistant vie associative	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	C2	23
90	Secrétaire de l'école de musique	Direction du développement culturel, vie associative et événementiel	C2	22
91	Lingère au sein de la crèche	Direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	C2	20

#### IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22,  
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,  
Après avoir recueilli l'avis du Comité Social Territorial,

**D'APPROUVER** l'actualisation de la cotation des postes du RIFSEEP ;

**DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget, chapitre 012 ;

**D'AUTORISER** le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 4 (Mme Velay, M. Galibert, M. Gros, M. Talbot)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,  
  


Jean-Luc SAVY

*La présente délibération peut dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication, ou de son affichage, faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER*

Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Reçu en préfecture le 07/02/2024

Publié le



ID : 034-213401235-20240207-DELIB24020513-DE

